



ENVIRONNEMENT

Unissons nos forces, maîtrisons notre éner

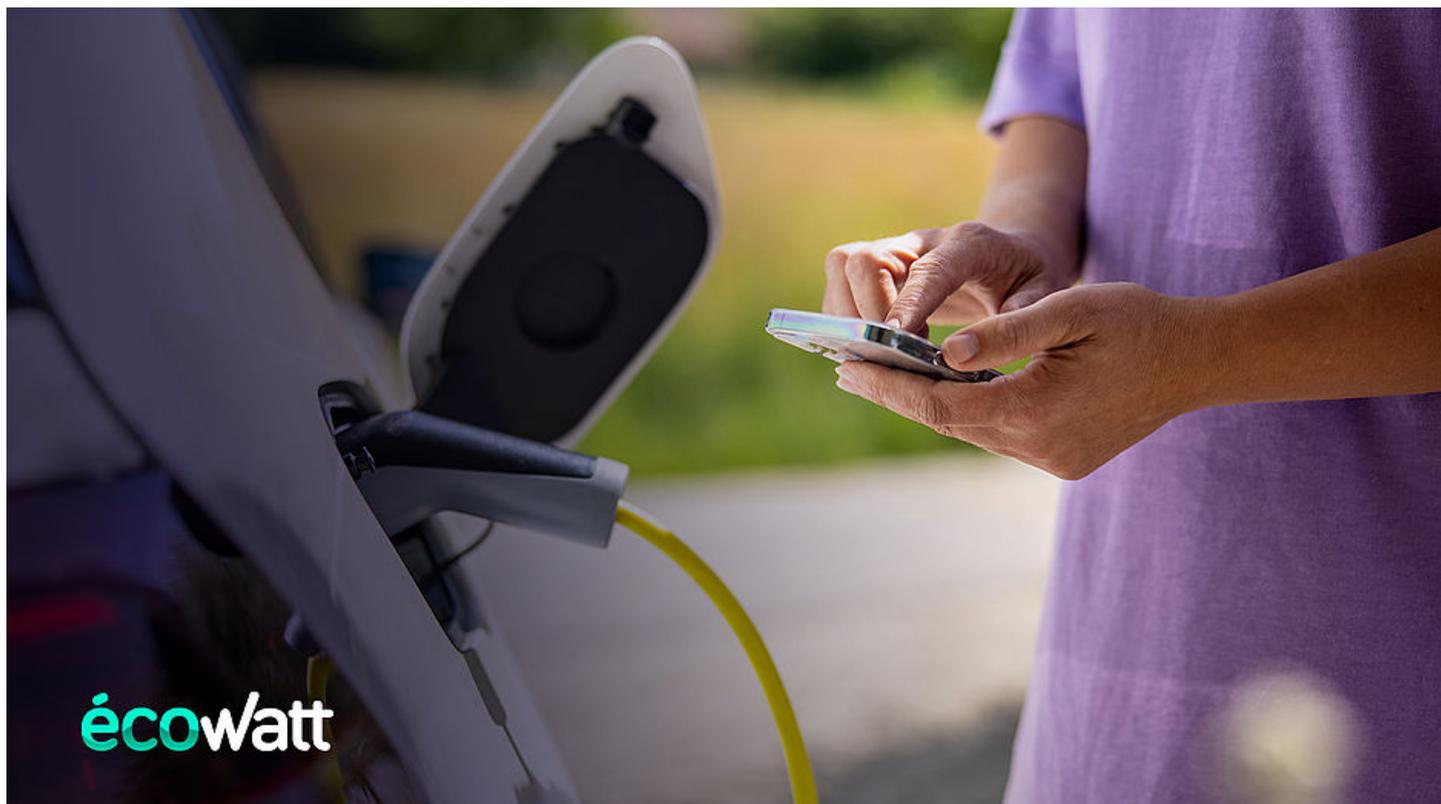
La Communauté urbaine Limoges Métropole a entrepris de prendre part à l'élan collectif en faveur c d'accompagner ses habitants vers le changement, que ce que ce soit au travers de leurs déplacements.

Publié le 28 Novembre 2022

Si Limoges Métropole s'est déjà engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique de notre territoire à travers divers grands projets, un effort supplémentaire conséquent est réalisé en cette fin d'année afin d'économiser au maximum nos ressources en électricité et en énergies fossiles.

Un plan de sobriété énergétique à l'échelle de Limoges Métropole

L'élaboration d'un plan de sobriété énergétique a démarré dès le début de l'automne au sein de la Communauté urbaine. Le 29 septembre 2022, un groupe de travail créé à l'initiative de la Direction de la transition énergétique et du climat a formulé plusieurs mesures d'économies d'énergie qui ont été soumises à l'ensemble des directions de Limoges Métropole réparties sur 8 sites différents à Limoges.



Les mesures d'ores et déjà à l'œuvre et en cours de déploiement

- > L'abaissement du chauffage à 19 °C dans tous les bâtiments.
- > L'installation d'éclairage LED dans les locaux.
- > La limitation des envois de mails volumineux.
- > La charge des véhicules électriques en heures creuses.
- > L'arrêt des panneaux lumineux du Zénith et de L'Aquapolis de 21 heures à 7 heures.
- > L'ajout d'un critère de performance énergétique dans les cahiers des charges de la commande publique.
- > L'extinction des zones d'activités gérées par Limoges Métropole après 23 heures à partir du 1er janvier 2023.

D'autres mesures retenues seront mises en place progressivement

- > Abaisser la température dans les bâtiments.
- > Baisser la température de l'eau chaude sanitaire.
- > Former les agents à l'écoconduite, réduire la vitesse.
- > Nommer un référent sobriété dans chaque service pour accompagner la mise en œuvre des écogestes au quotidien.
- > Optimiser l'utilisation des équipements énergivores sur les heures creuses (usines, château d'eau, stations d'épuration, etc.).
- > Éteindre l'éclairage des équipements extérieurs.
- > Encourager à l'utilisation des transports collectifs pour les déplacements professionnels.

Limoges Métropole rejoint ÉcoWatt

Fin novembre, Limoges Métropole a signé la charte **ÉcoWatt** (<https://www.monecowatt.fr>) des collectivités et acteurs publics des territoires. À travers cet engagement, la Communauté urbaine Limoges Métropole marque son implication en faveur d'une meilleure consommation de l'électricité et concourt à limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité.

En plus de sa démarche d'économies d'énergie structurelles menées tout au long de l'année, Limoges Métropole s'engage à entreprendre ou à renforcer des actions, aussi bien en interne qu'auprès du grand public, surtout en cas d'alerte ÉcoWatt. Véritable météo de l'électricité, **ÉcoWatt** (<https://www.monecowatt.fr>) qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs et le niveau de consommation, région par région.

À chaque instant, des signaux clairs (vert, orange ou rouge) guident les citoyens pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les habitants sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

écowatt

Ma météo de l'électricité
pour éviter les coupures

- 1 Je sais chaque jour s'il y a un **risque de coupure**
- 2 Je m'abonne à l'alerte vigilance coupure
- 3 Je sais quand et quels **éco-gestes** adopter

Découvrez tous les écogestes et tenez-vous informé des alertes ÉcoWatt

- > sur le site [monecowatt.fr](https://www.monecowatt.fr)
- > avec l'application ÉcoWatt disponible sur Google Play et dans l'App Store
- > en vous inscrivant à l'alerte SMS sur le site d'ÉcoWatt
- > à la fin de chaque bulletin météo sur France Télévisions